

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

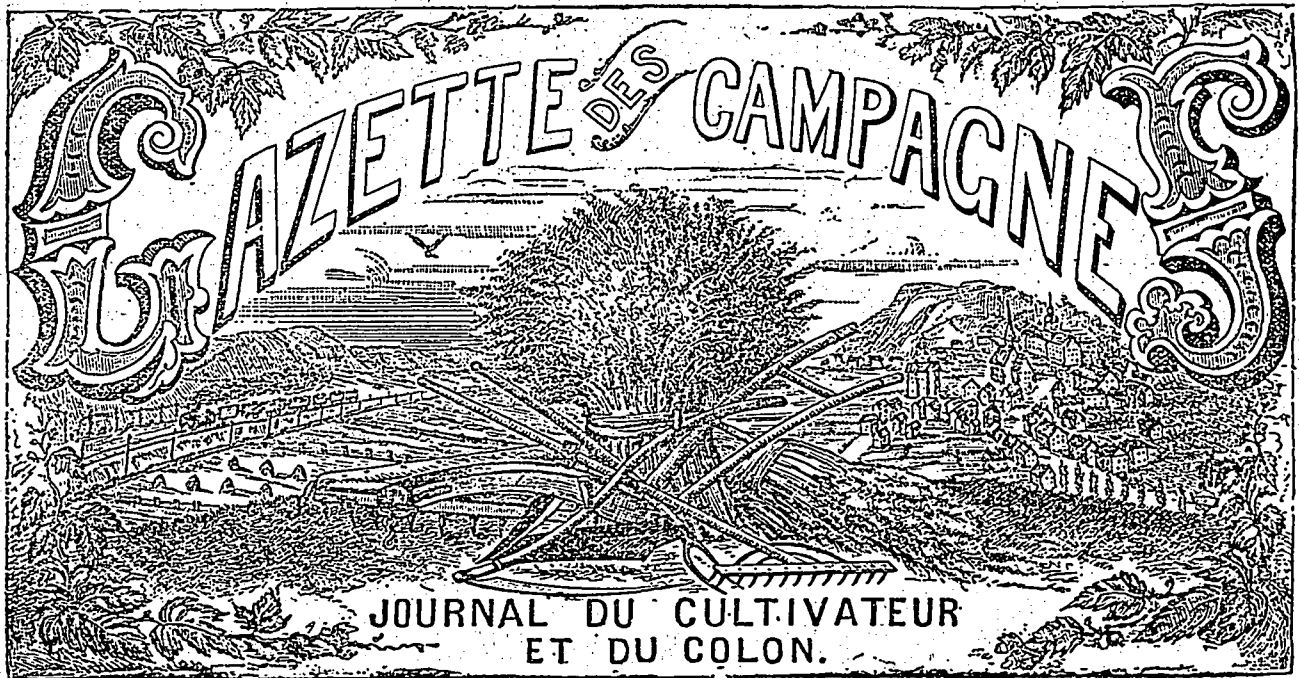
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

#### SOMMAIRE.

*Revue de la semaine* :—Un vétéran de 1812.—Pont devant Québec.—Manitoba.—L'Université de Toronto.—Etats-Unis.—Séance académique.—Mosaïque des prêtres nés à Lévis.—Chemin de fer.—Le comté de Kamouraska, 1751-1841 (Suite).  
*Causerie agricole* :—L'ensilage : (Suite).  
*Sujets divers* :—L'avenir des engagés de ferme.—Cultures payantes.—Les fautes dans la production du lait.  
*Choses et autres* :—La scierie de bois : Un bon moyen pour l'utiliser.—L'orge de semence.  
*Recettes* :—Moyen de désinfecter les poulaillers et les étables.—Moyen pour blanchir la laine.

*Souvenez-vous.*—L'empressement de plusieurs à répondre aux derniers appels faits dans notre journal, nous avait fait cesser l'envoi de lettres d'avocat aux retardataires, mais malheureusement cela n'a pas duré. Voilà pourquoi, vu cet état de négligence, dans lequel semblent vouloir demeurer indéfiniment grand nombre de nos abonnés, de nouveau nous leur disons : Souvenez-vous que nos comptes seront remis entre les mains d'un avocat.

#### REVUE DE LA SEMAINE

*Un vétéran de 1812.*—Un des vétérans de 1812 qui ont combattu sous les ordres du colonel de Salaberry, à Chateauguay, vient de disparaître. Son nom est Thomas Bouilliane. Il est mort à Québec le 12 courant, à l'âge de 99 ans et 6 mois, laissant une vieille épouse de 94 ans. Il avait 77 ans de mariage, 19 enfants, 88 petits enfants, et 106 arrière-petits enfants. Sur ce lot, 123 sont encore vivants.

*Pont devant Québec.*—Il est fortement rumored que le fameux pont sur le Saint-Laurent, devant Québec, va se

faire grâce au gouvernement local. M. Eiffel, paraît-il, l'auteur de la célèbre tour en fer de 1000 pieds, serait prêt à construire cette nouvelle merveille à la seule condition que le gouvernement lui garantisse l'intérêt à 3% sur \$3,000,000 pour dix ans. Espérons que cette entreprise si utile aboutira un jour ou l'autre.

*Manitoba.*—Le bill décrétant l'abolition des écoles séparées au Manitoba a été adopté par la législature de cette province. Le vote a donné 22 pour et 6 contre ; les protestants, libéraux et conservateurs, se sont ralliés contre la minorité catholique.

*L'Université de Toronto.*—L'Assemblée législative de Québec a voté \$10,000 pour venir en aide à l'Université de Toronto incendiée il y a quelques semaines.

*Etats-Unis.*—Les inondations causent de grands dommages dans plusieurs états de la république voisine. Une partie de la Nouvelle-Orléans est submergée. Des trains de chemins de fer sont arrêtés dans le Missouri et l'Illinois. La plus grande détresse règne dans l'Arkansas ; les moulins ont été envahis ou emportés par l'eau et les ouvriers et leurs familles sent dans la plus grande misère.

Dans le Colorado, deux cents hommes sont actuellement occupés à déblayer la ligne du chemin de fer Rio Grande à travers le rang de San Juan à Cambria. La hauteur de la neige en certains endroits est de 60 pieds, et sur une longueur de quatre milles elle est de 25 à 30 pieds. Ces Américains ont-ils envie de nous battre pour la neige ?

*Séance académique.*—Nous avons eu le plaisir d'assister, le 12 mars dernier, à une séance fort intéressante donnée au collège de Sainte-Anne, par les membres de la Société Saint-Louis de Gonzague. Cette société est destinée à stimuler l'émulation parmi les élèves du cours commercial, et ses fondateurs peuvent être heureux des bons effets qu'elle a produits. Excités par l'exemple de leur aimable patron, les jeunes académiciens font une guerre à mort à la paresse et à l'ignorance, et le Cahier d'honneur de la Société enrégistre fidèlement leurs victoires, pour en transmettre le souvenir à la postérité la plus reculée.

Voici le programme de la soirée.

	<i>Bande</i>	
Récréation musicale.....		X X X
	<i>Discours d'ouverture</i>	
M. Euclide Bédanger.....		Président
Chœur de la Société St-Louis de Gonzague		
	<i>Rapport et promotions</i>	
M. Luc Montreuil.....		Secrétaire
Chant—Duo " La patrie des hirondelles ".....		
MM. J. Thériault et Jos. Lemieux		
DEVOIRS INSCRITS AU CAHIER D'HONNEUR		
	<i>Exercice français</i>	
Les trois questions de Frédéric le Grand..	M. A. Philbert	
	<i>Récitation anglaise</i>	
The sayings of poor Richard.....	M. Alcides LaRose	
	<i>Solo d'Euphonium</i>	
M. Jos. Chamberland, accompagnement de piano,	M. Pabbé E. Dionne	
	<i>Composition française</i>	
La colombe du Vatican.....	M. Elzéar Dégagné	
	<i>Thème anglais</i>	
The salutary pill.....	M. Alphonse Pelletier	
	<i>Solo de piccolo</i>	
M. J. Chamberland, avec accompagnement de piano		
Chant—Duo " La chanson des Pâtres ".....		
MM. N. Cloutier et W. Wyse		
Dialogue : " Une leçon de déclamation ".....		
MM. F. Miville, H. Fillion, J. Langlais, J. Lafrance		
	<i>Remerciements—en anglais</i>	
M. Euclide Bédanger.....		Président
Bande—Dieu sauve la Reine		

*Mosaïque des prêtres nés à Lévis.*—Une magnifique mosaïque que M. le curé Gauvreau a fait exécuter, et dans laquelle figurent tous les prêtres nés à Lévis, ville et paroisse, vient d'être placée dans la sacristie de l'église de Notre-Dame de Lévis. Cette collection contient vingt-trois portraits parmi lesquels on remarque ceux de Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi, de Mgr Poiré, curé de Ste-Anne, et de M. le grand-vicaire Thibault.

*Chemin de fer.*—Le comité des chemins de fer a discuté et finalement approuvé le bill qui constitue la " Compagnie du chemin de fer et paquebots de l'Atlantique Canadien du Nord." Cette compagnie demande le pouvoir de construire une ligne qui partirait de Québec sur la rive nord du Saint-Laurent, pour atteindre l'extrême frontière orientale de la province de Québec, avec un embranche-

ment qui partirait d'un point quelconqué sur la rive Betsiamits jusqu'au lac Saint-Jean, ce chemin de fer devant se continuer à travers le Labrador jusqu'à la baie ou la pointe Saint-Charles sur le Golfe.

De là les paquebots partiraient en toute saison pour l'Europe, ce qui abrégérait de trois jours le voyage pour l'Europe.

## LE COMTE DE KAMOURASKA.

(Suite)

SOMMAIRE : —Députés.—Curés de Ste-Anne.—M. Painchaud.—Son collège.

Vers la fin de l'année 1807, eurent lieu de nouvelles élections générales, et Cornwallis choisit pour le représenter deux nouveaux députés qui devaient fournir une assez longue carrière parlementaire, M. Joseph Levassier Borgia et M. Joseph Robitaille. M. Borgia descend d'une famille italienne, c'était un avocat distingué à Québec et un bon patriote. On le compte au nombre des fondateurs du *Canadien* mis au jour en 1806, pour défendre les intérêts des Canadiens-français, contre les attaques du parti anglais qui avait pour organes la *Gazette de Montréal* et le *Mercury*. Estimé de tous les partis à cause de sa modération et de sa réputation de sagesse, M. Borgia eut l'honneur d'être persécuté par Craig, député de sa charge de lieutenant de milice et emprisonné en 1816, avec MM. Bédard, Taschereau et Blanchet, pour certains articles publiés dans le *Canadien*. Ces Anglais n'entendaient pas du tout le badinage en français : les articles incriminés exprimaient l'appréciation la plus flatteuse de la constitution anglaise ; mais on crut y voir une moquerie et une insulte au représentant de sa glorieuse Majesté au Canada. Les électeurs de Cornwallis témoignèrent leur estime à leur vaillant député en réélisant jusqu'en 1830.

M. Robitaille était marchand à Kamouraska et exerçait son industrie dans cette partie qui devint bientôt la paroisse de Saint-Paschal. C'est là que les suffrages des électeurs vinrent le chercher pour l'envoyer à l'Assemblée législative. Ce brave homme n'avait pas la capacité de son collègue, mais il ne manquait pas de savoir-faire ; si on en juge par le moyen ingénieux qu'il trouva pour s'épargner les frais d'hôtel pendant son séjour dans le capitale.

Comme il était propriétaire d'une goëlette, il s'en servait, on ne peut plus légitimement, pour se rendre au siège du gouvernement, attachait sa goëlette solidement à un quai quelconque pour tout le temps de la session : c'était son hôtel flottant.

Il avait une haute idée de ses fonctions et de l'importance des lois qu'il avait contribué à fabriquer pour l'avantage de ses concitoyens. Il en parlait encore avec admiration quand sa carrière politique fut terminée, et il trouvait que ses successeurs ne lui allaient pas à la cheville du pied pour la confection des lois.

Pendant un parlement, de 1820 à 1824, M. Jean-Baptiste Taché remplaça M. Borgia. Nous rencontrerons plus tard M. Taché au conseil spécial, nous en dirons alors un mot.

Mais laissons de côté l'Etat pour retourner à l'Eglise.

A la mort de M. Lefebvre, en 1794, la paroisse de Sainte-Anne fut desservie par M. Charles Genest, son vicaire, jusqu'à l'arrivée de M. Charles Chauveaux, grand oncle de l'honorable P. J. O. Chauveau ; il ne fut curé de Sainte-Anne que deux mois, et mourut en 1795. M. Antoine Foucher le remplaça. En 1795, les habitants de Sainte-Anne trouvant que leur église n'était pas dans un site assez commode commencèrent la construction d'un nouveau temple à l'endroit où est l'église actuelle ; les travaux furent poussés activement, et, en 1800, on démolit les murs de l'église du haut de Sainte-Anne. En 1801 M. Foucher exhumait les corps des deux curés enterrés dans cette ancienne église et les transporta dans la nouvelle.

M. Foucher quitta avec peine la paroisse de Sainte-Anne après un séjour de onze ans, et M. Griault, alors curé du Cap St-Ignace, ne le remplaça pas avec plaisir. dit M. O. Paradis, dans ses notes déjà citées. M. Griault avait la voix grêle et chantait si mal qu'il n'avait pas même le courage de faire sa partie : c'était le maître chanteur, Jérôme Caron, qui entonnait pour lui, et même, dit-on, chantait la préface.

A M. Griault succéda M. Charles-François Painchaud, le plus grand bienfaiteur du comté de Kamouraska. Résumons en quelques lignes la vie de cette homme illustre.

M. Painchaud était né à l'Île-aux-Grues, le 9 septembre 1782. Entré au séminaire de Québec à l'âge de onze ans, il fut forcé d'en sortir par la mort de son père. Mgr Plessis prit Madame Painchaud et ses enfants sous sa protection, et confia le jeune Charles à M. Raimbault, curé de l'Ange Gardien, chez qui il termina ses études. Décidé à embrasser l'état ecclésiastique, il entra au grand séminaire, et reçut la tonsure le 7 octobre 1801. Sir Robert Shore Milnes, lieutenant-gouverneur du Canada, à cette époque, ayant demandé à Mgr Plessis un ecclésiastique pour donner des leçons d'histoire et de mathématiques à ses enfants, M. Painchaud fut choisi pour être le précepteur de la famille du gouverneur, et demeura quelques années chargé de ces fonctions. Reçu prêtre en 1805, il commença à exercer le saint ministère à la cure de Québec, et deux ans après son évêque l'envoyait desservir les pénibles missions de la Baie-des-Chaleurs. Carleton et Ristigouche furent les principaux théâtres de son zèle sacerdotal. C'est de là que Mgr Plessis le rappela en 1814 pour lui confier la cure importante de Sainte-Anne de la Pocatière.

Excellent prêtre, M. Painchaud était en même temps homme du monde, avec les manières les plus policées. Donné d'un bel extérieur, il ne paraissait pas dans une réunion sans être fort remarqué. Il chantait et prêchait très bien, et savait se gagner le cœur de ses paroissiens.

Son grand esprit avait compris que pour la race canadienne l'avenir était dans l'éducation, et il voulut doter son district d'un collège classique. Tout naturellement

il choisit sa paroisse pour y établir son nouveau collège. À peine son dessein fut-il connu que les paroisses de Kamouraska et de la Rivière-Ouelle firent des efforts pour avoir, chacune dans ses limites, la nouvelle institution. Les prétendants s'adressaient tour à tour à Mgr Panet, alors évêque de Québec, et chacun en recevait des réponses qui auraient pu rendre des points aux oracles de Delphes. Ces réponses peu compromettantes pour le vénérable prélat, qui se trouvait dans une position difficile, n'étaient pas toutefois de nature à avancer le règlement de la question. Aussi, M. Painchaud, sans abandonner la lutte sur le papier, prit le moyen le plus efficace pour faire pencher définitivement la balance du côté de Sainte-Anne ; il commença à bâtir son collège. La première pierre en fut bénie le 4 juillet 1827, et au mois d'octobre 1829 s'ouvraient les classes du collège de Sainte-Anne.

M. Painchaud avait dépensé tous ses revenus, toute son activité pour réaliser son plan, il y dépensa aussi sa vie. Il mourut le 9 février 1838, épuisé par ses travaux et brisé avant l'âge par des chagrins que son cœur sensible ressentait trop vivement. Il est mort, mais son œuvre subsiste pour le plus grand avantage de la province en général, et du district de Kamouraska en particulier.

Depuis la mort de son fondateur le collège de Sainte-Anne a continué sa mission bienfaisante ; nous n'avons pas ici à faire son histoire : nous ajouterons pourtant qu'en 1840, les directeurs de cette maison répondant à un besoin de la société canadienne, résolurent d'ajouter un cours commercial au cours classique donné exclusivement jusque-là. M. Thomas-Benjamin Pelletier alors préfet des études, fut le principal organisateur du nouveau programme. Il s'agissait de circonscrire les matières du cours purement classique, et celles d'un cours exclusivement commercial, de manière que l'un et l'autre passent marcher ensemble sans se nuire, et sans allonger la durée du cours ordinaire des études collégiales. Après trois années d'essai, en 1845, M. Pelletier, au nom de la corporation du collège, donna au public un compte-rendu de ses expériences, et le résultat fut jugé très satisfaisant.

Depuis, plusieurs maisons ont adopté son plan. Nous tenions à dire que le mérite de cette innovation utile appartient aux directeurs du collège de Sainte-Anne—cuique suum.—(A suivre)

## CAUSERIE AGRICOLE

### L'ensilage.—(Suite)

#### *Différentes espèces de blé-d'inde.*

Pour avoir plus tôt du maïs frais à donner à mes bestiaux en été, je sème en mai un arpent et demi de maïs quarantin. C'est une variété de maïs précoce, mais d'un rendement peu élevé. Sa précocité est son principal et presque son seul mérite.

Pour mes ensilages, je ne cultive que les grands maïs étrangers.

J'ai essayé différentes variétés de maïs du Nicaragua, mais la difficulté de préserver les grains de semence contre les charangons et de se procurer des grains de qualité à des prix raisonnables, me fait estimer que, malgré les avantages et la supériorité de ces maïs, le parti le plus sage est dans les conditions actuelles de se contenter du maïs dent-de-cheval, qu'on se procure partout et à bon compte, mais il est de la plus haute importance qu'on puisse s'assurer de son bon conditionnement.

Les agriculteurs qui s'occupent d'ensilage de maïs devraient se réunir et s'entendre sur le moyen le plus efficace de s'assurer de bonnes semences. C'est là pour eux une question capitale, et pour l'ensilage une question de vie ou de mort.

Les maïs et d'excellents maïs, existent en masse d'ordinaire sur le marché de New-York (peut-être en est-il de même à Chicago). Il faudrait s'entendre avec des agents honnêtes et capables pour nous faire arriver les meilleurs, en employant les moyens les plus efficaces pour éviter, pendant le transport, l'échauffement, qui est presque toujours la cause de leur mauvais conditionnement, à l'arrivée dans nos ports. Un négociant de New-York m'a affirmé qu'on atteindrait le but désiré en faisant voyager le maïs dans des barils. Il en résulte un supplément de dépense, sans doute, mais il serait bien compensé par les mécomptes qu'il nous éviterait si le moyen proposé est réellement efficace.

Un dernier motif qui m'engage à recommander le maïs dent-de-cheval, c'est que c'est une espèce bien déterminée, dont les caractères sont faciles à étudier et à retenir, et sur l'identité duquel il est par suite aisé d'éviter toute tromperie.

#### *Préférence à donner aux grands maïs.*

Je n'hésite pas à proclamer la supériorité des grands maïs sur les petits et j'y engage les cultivateurs à leur donner la préférence toutes les fois que leurs terrains ont une puissance suffisante pour les mener à bonne fin.

A part la question de rendement, qui est la principale, quoi qu'on puisse dire, il en est une autre très importante aussi, c'est la puissance de résistance des grands maïs à la sécheresse, et c'est là un avantage dont il convient de tenir compte.

Dans quelle proportion les grands maïs épuisent-ils le sol ?

Un praticien d'une certaine valeur me disait un jour : je préfère les petits maïs aux grands, parce que j'ai remarqué qu'ils épuisaient moins mes terres.

—Oui, vous avez raison, lui répondis-je, les grands maïs épuisent beaucoup plus la terre que les petits !

Ainsi, (chez moi du moins) le rapport du rendement entre le petit et le grand maïs étant, en poids, comme un est à quatre, il est de la dernière évidence que le grand maïs a puisé dans le sol 4 fois plus d'élément que le petit. Mais est-ce là un motif pour que je renonce à la culture des grands maïs ? Evidemment non ! et j'espère vous le démontrer.

Je suppose que nous ayons besoin l'un et l'autre de 220,000 lbs de maïs pour nourrir nos bestiaux. Afin de

les obtenir, je plante 3 arpents de grand maïs et vous en plantez 12 de petits.

Vous avez 4 fois plus de labours, 4 fois plus de binage ; 4 fois plus de fauchage, 4 fois plus de frais de semence et de loyer de sol que moi. J'admets que vous pourriez fumer un peu moins, mais cela n'empêche pas que, tous comptes faits, vos 220,000 lbs de maïs vous coûteront 1 fois plus chers au moins que les miennes.

Vous aurez ménagé votre terre, cela est évident ; mais la question est de savoir si ces ménagements sont d'une saine économie rurale.

Comptez vous donc pour rien les ressources nouvelles que les engrais commerciaux mettent à la disposition de l'agriculteur pour compenser les emprunts faits à votre sol ?

Perdez-vous entièrement de vue que, lorsqu'il s'agit d'une récolte de maïs destinée à être consommée par vos bestiaux, presque tous les éléments empruntés au sol y retournent par les fumiers.

Ne comprenez-vous pas que les maïs de grand rendement vous permettent de doubler, de tripler même le nombre des bestiaux nourris par une surface donnée, et par suite, de doubler, de tripler vos fumures, ce qui fera disparaître le danger d'épuisement qui vous préoccupe en maintenant un équilibre convenable entre les emprunts et les restitutions faits à votre sol ?

Je suis loin de prétendre que tous les terrains soient propres à une culture avantageuse des maïs. Il y a certaines conditions indispensables d'état physique, hygrométrique, et chimique du sol dont l'absence peut rendre impossible la culture lucrative de ces fourrages ; mais dans bien des cas il suffira d'exagérer, pour les 2 premières récoltes, les façons et les engrais, pour arriver aux grands produits qui donneront en quelque sorte le branle à vos nouvelles cultures fourragères et seront le point de départ d'une transformation des plus heureuses.

A Burtin, mon sol (je le constate tous les jours par des comparaisons que je suis à même d'établir) possède des qualités exceptionnelles pour la culture des grands maïs, mais je n'en tire tout le parti possible que depuis 1873, c'est-à-dire depuis le jour où mes ensilages ont commencé à me donner des produits satisfaisants au point de vue d'une bonne conservation. Les grandes quantités de maïs, que l'extension de cette culture et mes procédés de conservation perfectionnés mettent toute l'année à ma disposition, m'ont d'abord permis de doubler le nombre de mes bestiaux ; puis chaque animal qui, antérieurement, produisait à Burtin de 29 à 31000 lbs de fumier, en a produit quand il a été mieux nourri près de 44,000 lbs.

Vous voyez que si mes maïs exigent des fumures abondantes, ils savent les produire en quantités bien plus que suffisantes et vont même au delà des plus grandes exigences. Aussi je fume pour une première récolte de maïs, à raison de 22,000 à 26,500 lbs de fumier par arpent ; j'y ajoute un mélange de 220 lbs de sulfate d'ammoniaque et de 660 lbs de superphosphate de chaux. Cette fumure suffit largement pour deux récoltes de maïs consécutives, en ce qui concerne le fumier de ferme, mais pour la seconde je répands de nouveau 850 lbs du même mélange.

La troisième année me donne d'ordinaire sans addition d'engrais nouveaux une bonne récolte de céréales.

En somme un arpent de maïs bien réussi me met à même de produire plus de 36,000 lbs de fumier et en absorbe à peine le  $\frac{1}{4}$ .

Il faut d'ailleurs ajouter que chaque semaine je fais répandre sur mes fumiers 220 lbs de phosphate. Cette pratique me donne d'excellents résultats, car mes terres sont pauvres en acide phosphorique et je dois leur en fournir par tous les moyens en mon pouvoir; mais ceci est une question particulière de composition du sol.

Le plus sérieux avantage dont jouisse ma ferme, c'est de pouvoir s'y procurer sans autres frais que ceux de récolte, une quantité illimitée de roseaux et d'aiguilles de pin, qui servent de litières aux bestiaux, ce qui me permet de réduire la proportion des cultures destinées à la production des pailles de litière.

Des prophètes de malheur m'avaient prédit que je perdrais mes étables si je continuais à les nourrir à peu près exclusivement de maïs pendant toute l'année. J'ai persisté et je n'ai pas lieu de m'en plaindre.

Le maïs jouit encore de l'heureuse propriété de pouvoir presque infiniment se succéder à lui-même dans le même sol. En 1877, j'ai eu une de mes plus belles récoltes de maïs dans un champ qui en était à sa 14ème récolte en 18 ans; il y a plutôt amélioration que diminution des récoltes. Mais comme on l'a vu, je ne marchande pas l'engrais.

La potasse est la dominante des maïs. Les animaux qui consomment le maïs en assimilent fort peu, et les fumiers restituent au sol la presque totalité de ce que la récolte lui avait enlevé.

AUGUSTE GOFFART.

(A suivre)

### L'avenir des engagés de ferme

Rien n'empêche un engagé de ferme industriel de devenir lui-même propriétaire et de s'assurer une honnête aisance s'il n'a pas craint de commencer lentement. Il est merveilleusement placé pour profiter de l'expérience de ses maîtres. Les dépenses sont très petites, et l'argent amassé est un commanditaire portant intérêts, et augmentant les économies. Les premières 100 piastres sont longues à amasser, mais la somme croîtra vite et bientôt elle sera suffisante pour acheter et monter une petite ferme.

Si l'engagé de ferme est un bon observateur, il a vite appris à bien cultiver, et mieux encore, à ménager l'argent et il est sur la route de l'indépendance et de l'aisance, il aura bientôt acquis un rang parmi ses voisins. Beaucoup des riches fermiers américains ont commencé ainsi et ont conquis leur position pas à pas.

Cette courte remarque du *North Western Agriculturist*, nous rappelle un des meilleurs et des plus riches fermiers de notre paroisse natale. Nous étions encore un enfant quand Jean Louis était premier garçon de charroi, ou comme on dit en Normandie maître charretier sur la ferme de la grand'mère. Jean Louis était un bon et fin

laboureur, travailleur consciencieux, paisible sobre et économe. Son salaire annuel était de 70 piastres. La servante de la ferme, parfaite femme de ménage, active, propre, soigneuse et ménagère, gagnait 40 piastres. Ils se marièrent vers 1860 et quand ils eurent 300 ou 400 piastres d'économie. Alors ils louèrent une petite maison entourée d'une cour normande où se trouvaient repartis les bâtiments indispensables, et les pommiers nécessaires à la confection du cidre qui devait leur servir de boisson. Quelques acres de terre, quinze arpents au plus mettaient à leur charge un loyer annuel de 150 piastres. Deux vaches, un cheval, (on empruntait celui du voisin pour faire les labours, à titre de revanche) un porc ou deux, quelques poules, une couple de canards, une couple de lapins et voilà nos gens en route pour la fortune.

Jean Louis labourait, hersait, semait, roulait, sarclait, travaillait ses fossés, soignait l'égouttement de ses terres, et quand venait l'heure de la moisson qu'il attaqua la récolte la faux en main, sa femme le suivait au champ ramassant le blé et le disposant en javelles pour préparer les bonnes moyettes qui parent aux intempéries possibles. En dehors de cela, elle faisait du lait de ses deux vaches de bon beurre, bien égoutté, qu'elle emportait le samedi au marché voisin, avec les œufs de ses poules, une paire de poulets, un lapin gras, un canard, faisant ainsi l'argent du ménage presque à elle seule. Sou à sou, l'argent s'amassait et à mesure que les ressources augmentaient, le bétail croissait en nombre et en valeur, on eut une meilleure jument qui donna un bon poulain; on agrandit petit à petit l'exploitation, louant une acre de terre de plus une année, deux l'autre. Après 8 ou 10 ans ainsi passés, une belle ferme de 75 à 80 arpents se trouvant à louer dans le voisinage, Jean Louis en demanda le bail et l'obtint au prix de 700 piastres qui plus tard fut porté à 800 piastres. La coutume alors était de demander aux fermiers des garanties ou des cautions. En considération de sa bonne conduite et de son ardeur au travail et des qualités reconnues de bonne ménagère de sa femme, Jean Louis, bien qu'il ne possédât que le mobilier et le bétail strictement nécessaire pour faire valoir cette ferme, fut, sur la recommandation de mon père, dispensé de cette formalité. Il se mit à l'œuvre avec courage et persévérance; ses deux enfants aînés, un garçon et une fille furent bientôt en état de venir en aide l'un à son père et l'autre à sa mère, et tout le monde travaillait à l'œuvr les uns des autres, Jean Louis a toujours payé ses fermages exactement à l'échéance. Depuis vingt ans qu'il est sur cette ferme Jean Louis n'a pas payé moins de \$15,000 de fermages à sa propriétaire et nous estimons qu'il vaut aujourd'hui facilement lui-même \$15,000. Il possède 6 belles juments poulinières, une douzaine de bonnes vaches à lait, un troupeau de moutons, etc., etc. En un mot c'est un riche fermier, qui de simple engagé est devenu maître à force de travail et d'économie. Mais nous devons confesser que Jean Louis et ses fils portent encore la blouse de toile bleue du paysan normand pour venir à la messe le dimanche, une blouse à la vérité bien lavée et repassée, mais enfin la blouse des paysans qu'ils s'honorent d'être; sa femme ainsi que ses filles ont de bons costu-

mes de laine, solides mais peu brillants, plus durables qu'élégants, et elles se coiffent encore du bonnet de linge savamment tuyauté, plus remarquable par sa blancheur immaculée que par la richesse de ses ornements. Tout au plus si dans les grandes fêtes carillonnées on y ajoute un ou deux nœuds de ruban. O admirable simplicité rustique !! Et comme sous ton règne aimable, cette famille paraît à l'aise et respire le contentement.

### Cultures payantes

Sous ce titre, M. James Wilson, dans le *Homestead* de l'Iowa, dit en substance, que l'encombrement graduel de toutes les branches de l'industrie agricole et la concurrence plus serrée qui en est la conséquence amènera bien vite le temps où on ne trouvera de profit qu'à produire les meilleures qualités dans chaque ligne.

Les chevaux de trait léger ne paient pas ;

Les vaches à 150 lbs de beurre en moyenne ne paient pas ;

Les bœufs vendus à 3½ cents la lbs ne paient pas ;

Les moutons élevés seulement pour la laine ne paient pas ;

Les pores mal engraisés ne paient pas ;

Vingt-cinq minots de blé d'inde à l'acre ne paient pas ;

Plus de deux acres de pâture pour une vache ne paient pas ;

Et pourtant combien de fermiers n'obtiennent pas de meilleures résultats ?

Mais il y a des fermiers qui élèvent des chevaux de 1600 lbs et les vendent \$200 ; des fermiers qui obtiennent d'une vache 400 lbs de beurre ; des fermiers qui vendent des bœufs de 30 mois pesant 1400 lbs ; d'autres qui mettent des agneaux de 6 mois à 100 lbs et les vendent 6 cents ; quelques-uns nourrissent une vache tout l'été sur un acre de pâture ; d'autres obtiennent 80 minots de blé d'inde à l'acre.

Les premiers sont malheureux les seconds prospèrent.

Ce que les uns font, tout le monde peut le faire. Mais atteindre le sommet de la production demande des études. L'éleveur de chevaux doit savoir quel genre de chevaux convient à son marché ; le laitier doit savoir choisir et nourrir les vaches à lait ; l'engraisseur doit écarter les taureaux de rien, s'il veut parvenir aux gros poids et aux gros prix. Seuls les nourrisseurs habiles évitent les maladies chez les pores. Seul le cultivateur qui a une prairie ou un pâturage à labourer obtiendra une grosse récolte de blé d'inde sur une vieille terre. Seuls les moutons de race de boucherie donneront des agneaux de 100 lbs.

Aucun homme n'atteindra le sommet dans aucune branche d'agriculture, à moins d'être aussi au fait de sa besogne que le sont de la leur les hommes que l'on choisit pour en faire des magistrats de la cour suprême.

### Les fautes dans la production du lait.—(Suite)

Chaque cultivateur doit élever lui-même ses vaches. Au commencement d'une exploitation, il faut se pourvoir d'animaux, mais comme les moyens sont alors ordinaire-

ment restreints, on se contente de bestiaux communs. Le cultivateur intelligent et sage prendra ses précautions dans les achats qu'il lui faudra faire. La race canadienne de vaches laitière est excellente surtout sous le rapport de la richesse de son lait ; mais tous les sujets de cette race ne sont pas également recommandables ; la misère, le défaut de nourriture suffisante, le manque de soin dans le choix des reproducteurs en a détérioré un grand nombre, il est donc absolument nécessaire de choisir soigneusement les bêtes dont on voudra former son troupeau.

Dans ce choix, il faudra s'aider d'informations prises à bonne source, s'enquérir de la provenance de chacun des sujets, des qualités de leurs ancêtres, et se guider moins par leur prix que par leurs qualités.

Plus tard, si l'on s'aperçoit que la sélection, ou le choix des meilleurs reproducteurs pris dans la race du pays ne produit pas d'une manière satisfaisante l'amélioration désirée, on pourra se pourvoir d'un bon reproducteur de race étrangère. Le choix de celui-ci demande un peu de science et beaucoup de réflexion. Parmi les races étrangères qui ont des représentants en ce pays, nous voyons les Ayrshires excellents pour la production du lait, les Durhams supérieurs à tout autre pour la boucherie, les Alderneys dont le lait est d'une richesse merveilleuse, les Herefords, les Devons, les Angus, etc., bons pour la boucherie et donnant en même temps un lait riche et abondant.

Dans l'état de la culture canadienne, le Durham, l'Ayrshire, l'Alderney sont les trois races qui paraissent le plus attirer l'attention, quoique ces trois races ne conviennent pas à la même situation. Le Durham est inférieur aux deux autres sous le rapport de la production laitière, mais il leur est infiniment supérieur pour la production de la viande. Dans un grand nombre de cultures cette race sera une des plus avantageuses pourvu que les pâturages soient abondants et que la nourriture d'hiver soit riche et variée. Nous ne tenons pas des vaches seulement pour la production du lait ; arrivée à un certain âge, la meilleure bête faiblit, son lait diminue et il devient nécessaire de l'engraisser ; alors si la vache appartient à une bonne race de boucherie, au Durham, par exemple, son engraissement sera très profitable. Il est vrai que dans cette race un grand nombre de vaches sont de médiocres laitières ; mais il s'en rencontre de très bonne et nous avons toujours la faculté de les engraisser avec profit pour la boucherie.

Si, au contraire, la culture ne permet pas de nourrir les animaux aussi exigeants que les Durhams ou si, dans la situation où l'on se trouve, la production du lait est de beaucoup préférable à celle de la viande nous pouvons améliorer notre race commune par des croisements avec l'Ayrshire et l'Alderney qui, comme races laitières l'emportent sur toutes les autres races.

Dans toute vacherie bien organisée, le cultivateur devrait pouvoir remplacer chaque année le dixième de ses vaches ; c'est-à-dire que si le nombre de ses vaches est de 30, chaque année il devra élever trois génisses provenant des meilleures vaches laitières du troupeau et en

même temps engraisser trois vaches vieilles ou médiocres laitières.

Une cinquième faute consiste dans l'habitude de trop laisser mûrir les fourrages. Cette faute est plus grande qu'on ne le pense généralement. Le foin très mûr est dit-on plus profitable. Oui, parce que les animaux en mangent moins et qu'ils maigrissent avec cette nourriture grossière. On commencera à couper les fourrages secs, mil et trèfle, lorsque les premières fleurs apparaissent. Si l'on commence plus tard, le foin fauché en dernier lieu sera complètement mûr et aura perdu une grande partie de ses meilleures qualités.

Le premier foin fait devra être donné aux vaches dès le début de l'hivernement, comme il est très succulent les animaux le mangent avec appétit et leur profite aussi bien et peut-être mieux que les bouettes.

La sixième faute c'est la perte d'engrais. Cette perte est énorme dans toutes nos cultures; on permet aux fumiers de séjourner pendant un an et même dix-huit mois derrière les étables où ils sont exposés au soleil, aux vents à la pluie.

Le soleil et l'humidité favorisent leur décomposition les vents emportent leurs principes fertilisants et la pluie les lave; de sorte que quand vient le temps de faire usage des engrais, leur poids et leur volume sont réduits à la moitié; c'est-à-dire que sur 100 voyages il en reste à peine 50.

Puis ce fumier est déposé en couverture à la surface des champs de grain ou des prairies et là il subit encore une grande déperdition de principes fertilisants par l'évaporation. Dans les pâturages, on laisse les déjections dans la position où les animaux les ont déposées, il faudrait donc les employer aussitôt que possible et les incorporer au sol qu'ils doivent fertiliser. Il sera nécessaire alors d'adopter un bon système de culture dans lequel la fumure revienne régulièrement sur chacun des champs. La terre s'enrichira, s'améliorera, produira plus de grains et de fourrage et par conséquent donnera les moyens de nourrir plus de tête de bétail et les améliorer.

Il existe beaucoup d'autres fautes que nous passons sous silence; mais si celles que nous venons de mentionner disparaissaient de notre système agricole, le cultivateur canadien verrait sa richesse et son bien-être s'accroître avec rapidité.

#### Choses et autres

*La sciure de bois.*—Un bon moyen pour l'utiliser.—A Ottawa les propriétaires de scieries jettent la sciure de bois à la rivière. En Europe on fait mieux que cela: on en fabrique un bois que l'on appelle Bois Pierre.

Le bois-pierre que fabrique la maison Goubfeld et Cie, à Postchappel, sur la ligne de Dresde à Freyberg, est un aggloméré de sciure de bois et de magnésite calcinée, réduite en poudre dans un désintégrateur.

Le mélange intime de la poudre tassée de magnésite et de la sciure de bois se fait par voie humide dans un appareil spécial, composé d'un malaxeur à meules et pitons. En sortant de cet appareil, la matière est distribuée sous une première presse qui la moule en dalles dans des chassis superposés. Cette compression préparatoire doit s'opérer très lentement et avec toute l'attention nécessaire pour assurer aux produits une structure homogène et une épaisseur égale.

De la presse préparatoire, les dalles passent sous une machine à comprimer qui fournit une pression totale de un million et demi de kilogrammes, à laquelle elles restent soumises au moins pendant huit heures.

Les produits sont enlevés des chassis au moyen d'une presse hydraulique.

Ce bois-pierre est parfaitement incombustible et imperméable à l'eau; ses propriétés jointes à sa résistance, au poli, qu'il est susceptible de recevoir et à la conservation exacte de la forme des dimensions qu'on lui donne par le travail, recommandent son emploi dans les constructions pour dallages, revêtements, couvertures, etc., ainsi que pour l'ornementation

\* \* \*

Le dernier numéro du *Dominion Illustrated* contient plusieurs pages consacrées à Terrebonne, à la pêche de la morue. Les gravures sont très bien réussies.

Nos lecteurs peuvent s'abonner à ce journal ou nous adressant le prix d'abonnement \$4 et sur l'envoi de 10 cts reçoivent un numéro exemplaire en s'adressant à M. G. E. Desbarats, 73 rue St Jacques, Montréal.

\* \* \*

*L'orge de semence.*—Le directeur de la Ferme Expérimentale d'Ottawa vient de commander en Angleterre 10,000 minots d'orge à dix rangs, "Prolifique," pour être vendue au prix coûtant aux cultivateurs canadiens.

Cette orge est de l'espèce dont se sert les brassiers anglais. Comme ces derniers font venir de l'étranger, chaque année, la quantité de 30,000,000 minots de cette orge, on veut en introduire la culture en Canada avec le légitime espoir que nous pourrions alimenter le marché anglais, du moins pour une large part.

Cette orge sera ainsi vendue à raison de \$4.00 par sac de 112 livres, livrés à n'importe quelle station de chemin de fer.

Comme on n'en livrera pas par quantités moindres, rien n'empêche; plusieurs personnes d'une même localité de s'associer pour en faire venir un sac au nom de l'une d'elles, sauf à en faire le partage.

Le prix d'achat doit être adressé à M. Wm. Saunders, Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa. Le nom de l'expéditeur, son adresse et le nom de la gare la plus rapprochée doivent être écrits bien lisiblement.

Il importe de ne pas tarder à envoyer les commandes, vu qu'elles seront remplies suivant l'ordre de leur réception à la Ferme.

Des échantillons de cette orge ont été cultivés l'an dernier sur la Ferme Expérimentale d'Ottawa, et sur d'autres points du pays, et les résultats de ces essais ont été satisfaisants.

Les cultivateurs devront prendre un soin tout particulier pour ne pas mêler cette orge "Prolifique" avec d'autres espèces, afin d'en préserver l'authenticité et garantir son accès futur sur le marché anglais.

Voilà l'une des opérations les plus importantes et les plus utiles de la Ferme Expérimentale et nous invitons la classe agricole à y porter intérêt.

#### RECETTES

##### *Moyen de désinfecter les poulaillers et les étables*

Pour une étable, prenez: une livre de chlore que vous faite dissoudre dans sept pintes d'eau; balayez et nettoyez bien, puis lavez avec une éponge ou un pinceau, troupez dans la solution tous les parois, planches, le sol et tout ce qui se trouve dans l'étable. Après avoir laissé bien sécher faites rentrer les animaux.

##### *Moyen pour blanchir la laine*

Pour une livre de laine filée on prend deux livres de craie blanche pulvérisée et mêlée avec de l'eau de rivière, en consistance de bouillie, on y pétrit la laine pour la bien imprégner et on la laisse sécher pendant vingt-quatre heures; ensuite on la frotte bien et on la lave avec de l'eau pour en faire sortir la craie. La laine paraîtra très-blanche et nette si elle n'a été lavée à l'eau froide, car l'eau chaude lui est contraire et ne blanchit pas aussi bien.



CANADA,  
PROVINCE DE QUEBEC, }  
District de Rimouski. }  
No 894

COUR DE MAGISTRAT  
Pour le Comté de Rimouski,  
Siégeant à Saint-Octave de Métiis

THOMAS LABEL, marchand de la paroisse de Saint-Octave de Métiis.

Demandeur.

ANSELME MARMEN, cultivateur, ci-devant de la dite paroisse de Saint Octave de Métiis.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les deux mois.

NAPOLEON MICHAUD,  
Greffier de la Cour.

Saint-Octave de Métiis,  
13 mars 1890.

CANADA,  
PROVINCE DE QUEBEC, }  
District de Kamouraska. }  
No 9905

COUR DE CIRCUIT.

Le vingt-un février 1890.

NARCISSE GEORGES PELLETIER, marchand de la ville de Fraserville, et y faisant commerce sous la raison sociale de Pelletier fils & Cie.

Demandeur.

ELIE FRASER, fils de Siméon, ci-devant de la paroisse de Notre-Dame des Sept Douleurs et maintenant de pays inconnus.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre sous deux mois de la seconde publication du dit avis.

P. LANGLAIS,  
Greffier Cour de Circuit.

Pouliot-D'Amour-Pouliot,  
Procès Demandeur.  
20 mars 1890 — 2.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'hiver--1890.

Le et après lundi, 18 novembre 1889 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.34
Pour Lévis.....	9.54
Pour Lévis.....	10.43
Pour la Rivière-du-Loup.....	12.48
Pour Halifax et St-John.....	16.56
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.33

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. Bk., Novembre 1889.



BY ONE MAN. Write for descriptive catalogue containing testimonials from hundreds of people who have saved from 4 to 9 cords daily. 25,000 now successfully used. Agency can be had where there is a vacancy. A NEW INVENTION for filing saws sent free with each machine; by the use of this tool everybody can file their own saws now and do it better than the greatest expert can without it. Adapted to all cross-cut saws. Every one who owns a saw should have one. Ready to pay, we manufacture in Canada. Ask your dealer or write FOLDING SAWING MACHINE CO., 805 to 811 S. Canal St., Chicago, Ill.

## AVIS

On a besoin de deux fermiers pour cultiver deux fermes situées au Cap St-Ignace.

S'adresser à

J. FREMONT, Avocat  
12 Rue Donnacona, Québec.

6 Février— 2 M.

## A VENDRE.

Magnifique maison très bien finie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, grand air 36x23. De plus, une grange et étable 43x2 convertie en fer blanc, et blanchie à l'extérieur et à l'intérieur entre autres utilités dans cette grange, nous mentionnerons un pont communiquant avec le fenil, et l'eau à disposition pour les animaux. En outre, un fournil et laiterie; ainsi qu'un assez vaste étendue de terrain propre à la culture des patates ou autres; enfin les quelques maisons placées sur ce terrain permettent de retirer \$35 à \$40 par année.

Cette propriété a encore l'avantage d'être située près de l'Eglise.

Le tout à vendre à très bonne condition,

S'adresser à

NAZAIRE SIROIS  
Sainte Anne de la Pocatière, P. C.

## HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St Jacques, MONTREAL  
FERME : OUTREMONT, près Montréal.

## CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

*Normands, Percherons, Bretons.*

*Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.*

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie  
R. AZUAS TURENNE, Directeur.

18 Avril 1889.—24.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS & BRETONS,  
BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,  
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,  
30, Rue St Jacques, MONTREAL.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

## GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins, que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé à  
HECTOR A. PROULX, Gérant.